



## Notice to the Professions

# Invitation to Apply for Appointment to the Law Society's Certified Specialist Board

The Law Society of Ontario is inviting applications from Certified Specialists for appointment to the Certified Specialist Board (CSB), which oversees and regulates the Certified Specialist Program.

Pursuant to By-Law 15, the CSB establishes standards for the certification of specialists, determines the areas of law in respect of which lawyers may be certified as specialists, makes rules of practice and procedures with respect to the consideration of applications for certification and all matters related to certification, develops policies relating to the certification of lawyers as specialists for the Professional Development and Competence Committee's approval, recommends to the Professional Development and Competence Committee the amount of fees payable by the applicants for certification and by certified specialists, and certifies lawyers as specialists.

The CSB meets quarterly, virtually or in person, and holds ad hoc meetings when working on special projects. Members of the CSB serve three-year terms. All appointments are served on a volunteer basis. The qualifications and experience sought for appointments to the CSB are as follows:

1. Entitled to practise law in Ontario, with a minimum of five years as a certified specialist in any of the following areas of specialization: Bankruptcy and Insolvency Law, Citizenship and Immigration Law (Immigration/Refugee Protection), Civil Litigation, Construction Law, Corporate and Commercial Law, Criminal Law, Environmental Law, Estates and Trusts Law, Family Law, Health Law, Indigenous Legal Issues (Rights and Governance/Litigation and Advocacy/Corporate and Commercial), Intellectual Property Law (Trademark/Patent/Copyright), Labour and Employment Law, Municipal Law, Taxation Law, Real Estate Law, Workplace Safety and Insurance Law;
2. Familiarity with practice-area issues through involvement in the legal community; and

3. Experience in program governance through board or committee involvement.

To apply for an appointment to the CSB, please send a letter of interest, a *curriculum vitae*, and two (2) letters of reference by email to [CertSpec@lso.ca](mailto:CertSpec@lso.ca) by January 31, 2022. The letter should be addressed to:

Law Society of Ontario  
Certified Specialist Program  
130 Queen Street West  
Toronto, Ontario  
M5H 2N6



## Avis aux professions

# Invitation à présenter une demande de nomination au Conseil d'agrément des spécialistes du Barreau

Le Barreau de l'Ontario invite les spécialistes agréés à présenter des demandes de nomination au Conseil d'agrément des spécialistes (CAS), qui surveille et règlemente le programme d'agrément des spécialistes.

En vertu du Règlement administratif n° 15, le CAS fixe les normes d'agrément des spécialistes, détermine les domaines du droit dans lesquels les avocats peuvent être agréés à titre de spécialistes, établit les règles de pratique et de procédure pour analyser les demandes d'agrément et toutes les questions liées à l'agrément, élabore et soumet à l'approbation du Comité du perfectionnement professionnel les politiques relatives à l'agrément des avocats à titre de spécialistes, recommande au Comité du perfectionnement professionnel le montant des frais à payer par les demandeurs d'agrément et les spécialistes agréés, et agréé les avocats à titre de spécialistes.

Le CAS se réunit tous les trimestres, en personne ou par téléconférence, et tient des réunions ad hoc lorsqu'il travaille sur des projets spéciaux. Le mandat des membres est de trois ans et ils agissent à titre bénévole. Voici les qualifications et l'expérience requises pour les personnes qui seront nommées au CAS :

1. être habilité à pratiquer le droit en Ontario, avec un minimum de cinq ans comme spécialiste agréé dans l'un des domaines suivants : droit de la faillite et de l'insolvabilité, droit de la citoyenneté et de l'immigration (immigration et protection des réfugiés), litige civil, droit de la construction, droit des sociétés et droit commercial, droit criminel, droit de l'environnement, droit des successions et des fiducies, droit de la famille, droit de la santé, enjeux juridiques autochtones (droits et gouvernance/litige et représentation/sociétés et commerce), droit de la propriété intellectuelle (marques de commerce/brevets/droits d'auteur),

droit du travail et de l'emploi, droit municipal, droit fiscal, droit immobilier, droit de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail ;

2. connaître les enjeux liés au domaine de pratique grâce à l'engagement dans la communauté juridique ;
3. avoir de l'expérience dans la gouvernance de programmes grâce à l'engagement dans un conseil d'administration ou un comité.

Pour faire une demande de nomination au CAS, veuillez envoyer par courriel une lettre d'intérêt, un curriculum vitæ et deux (2) lettres de recommandation à [CertSpec@Iso.ca](mailto:CertSpec@Iso.ca) avant le 31 janvier 2022. La lettre devrait être adressée au :

Programme d'agrément des spécialistes  
Barreau de l'Ontario  
130, rue Queen Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2N6